

Informations aux actionnaires de Credit Suisse (Lux) Multialternative Fund

CS Investment Funds 4

Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois

5, rue Jean Monnet,
L-2180 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 134.528

(la «société»)

Les actionnaires de Credit Suisse (Lux) Multialternative Fund (le «**compartiment**») sont informés par la présente de la décision du Conseil d'administration de la société (le «**Conseil d'administration**») de modifier le point «Objectif de placement» du supplément du compartiment, incluse au chapitre 23 «Compartiments» du prospectus de manière à faire apparaître clairement que le gestionnaire d'investissement du compartiment (le «**gestionnaire d'investissement**») peut utiliser certaines méthodes et modèles quantitatifs pour guider son approche d'investissement ou son choix de titres, à condition qu'il puisse, s'il le juge opportun, annuler ces modèles.

Le tableau ci-après présente ledit paragraphe avant et après la modification:

Ancien texte	Nouveau texte
Le gestionnaire d'investissement recourt à un processus de placement institutionnel pour affecter le capital à un éventail de stratégies de placement alternatives. L'une des composantes importantes du processus du gestionnaire d'investissement impose d'obtenir des informations sur les opportunités de positionnement et d'investissement du secteur par une analyse systématique de la performance des hedge funds, ce qui nécessite le recours à des techniques exclusives pour évaluer les expositions aux différents facteurs et leur évolution.	Le gestionnaire d'investissement recourt à un processus de placement institutionnel pour affecter le capital à un éventail de stratégies de placement alternatives. Dans le cadre de son processus d'investissement global, le gestionnaire d'investissement peut utiliser certaines méthodes et modèles quantitatifs pour guider son approche d'investissement ou son choix de titres, à condition toutefois qu'il puisse, s'il le juge opportun, annuler ces modèles.

Les changements ci-dessus ne modifient en rien la politique et la stratégie d'investissement du compartiment.

Ces changements entreront en vigueur le 8 août 2017.

Les actionnaires sont priés de noter que le nouveau prospectus de la société, le document d'information clé pour l'investisseur ainsi que les statuts sont disponibles, conformément aux dispositions dudit prospectus, au siège social de la société ou sur Internet à l'adresse www.credit-suisse.com.

Le Conseil d'administration